Dossier de **Presse**

Apprendre à pêcher pour la première fois au salon de l'agriculture !

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

la pêche révèle votre nature

Stand 23, hall 4, allée C

Apprenez à pêcher au salon de l'agriculture !

Le stand le plus interactif du salon

Le stand de l'associatif pêche est assurément l'un des plus animés du salon de l'agriculture. Pendant toute la durée du salon des animations gratuites sont proposées au public familial, sur 51 mètres carrés :

- Une exposition subaquatique inédite présentant des photos rares de poissons d'eau douce dans leur milieu. Une prouesse à la fois technique et artistique : cette exposition vous surprendra par la beauté des clichés. Elle est complétée par des explications sur les poissons photographiés.

- Une projection du film de Philippe Laforge, « Secret de rivière », prêté par la région Walonne (Belgique). Cette œuvre a été entièrement tournée en caméra subaquatique.

- Deux simulateurs de pêche :
  - -Une wii avec le jeu Mega Bass fishing est mis en place gratuitement.
  - -Un simulateur « sensations réelles » avec une canne à pêche.

- Outre les nombreux cadeaux souvenirs, les visiteurs pourront acheter au prix coûtant (3 euros) le premier livre de vulgarisation de la pêche édité par la FNPF et pourront rencontrer l'auteur de l'ouvrage le dernier week-end du salon, le samedi 28 et dimanche 1er mars.

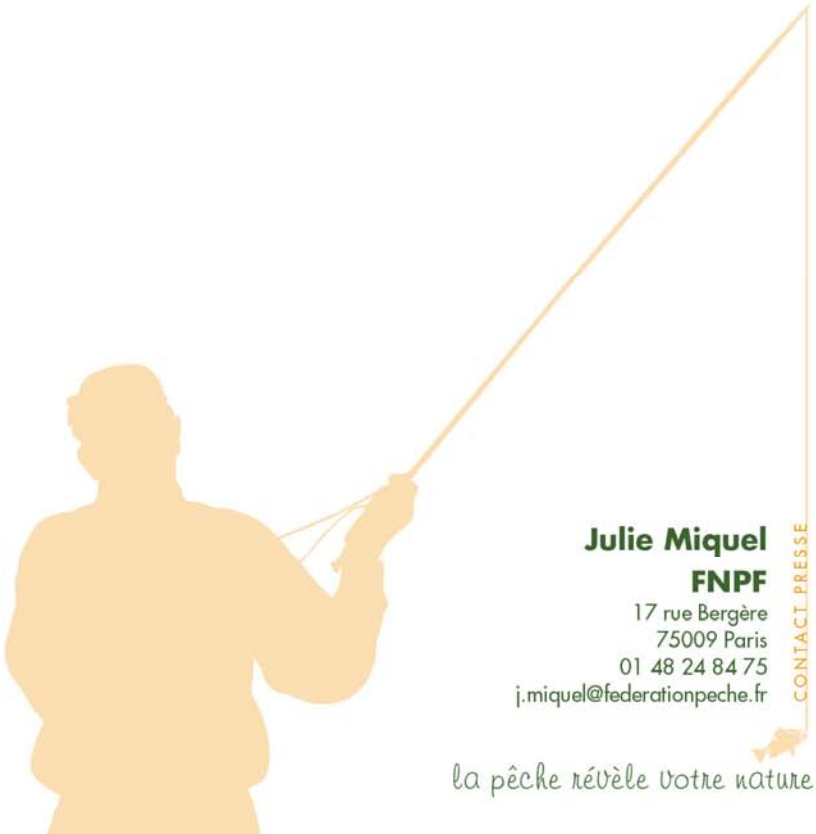

CONTACT PRESSE
Julie Miquel
FNPF
17 rue Bergère
75009 Paris
01 48 24 84 75
j.miquel@federationpeche.fr

la pêche révèle votre nature

Stand 23, hall 4, allée C

La Fédération Nationale de la Pêche en France présente pour la première fois au salon de l'agriculture !

La Fédération Nationale de la Pêche en France participe pour la première fois au salon international de l'agriculture à Paris.

Rendez-vous mardi 25 février à 17h : députés et sénateurs rencontrent les pêcheurs

M. **Claude Roustan, président de la Fédération Nationale de la Pêche en France**, présentera la toute jeune Fédération Nationale de la Pêche en France et les enjeux de la protection des cours d'eau de l'hexagone **mardi 25 février à 17 heures**. A l'issu de cette rencontre réunissant pêcheurs, députés, sénateurs et médias, un cocktail sera offert aux participants. A cette occasion, le président remettra aux invités le premier livre de vulgarisation de la pêche édité par la FNPF.

La présence des pêcheurs au salon de l'agriculture n'est pas le fruit du hasard.

En effet, depuis la loi sur l'eau de décembre 2006 et la création officielle de la FNPF au ministère de l'écologie le 5 février 2007, les pêcheurs de loisir ont pour mission de service public de développer et de promouvoir la pêche mais aussi promouvoir la protection environnement auprès du grand public.

Apprendre à respecter ses fleuves et ses rivières, connaître les poissons d'eau douce et leur milieu : voilà l'une des priorités, données par le ministère de l'écologie, à la FNPF. Le salon de l'agriculture, avec ses 50% de visiteurs provinciaux et ses 50% de visiteurs franciliens, permet aux pêcheurs de communiquer vers une large cible.

Outre le salon d'autres actions sont prévues en 2009 pour les pêcheurs (lire en page 6).

Pour plus d'informations :
www.federationpeche.fr

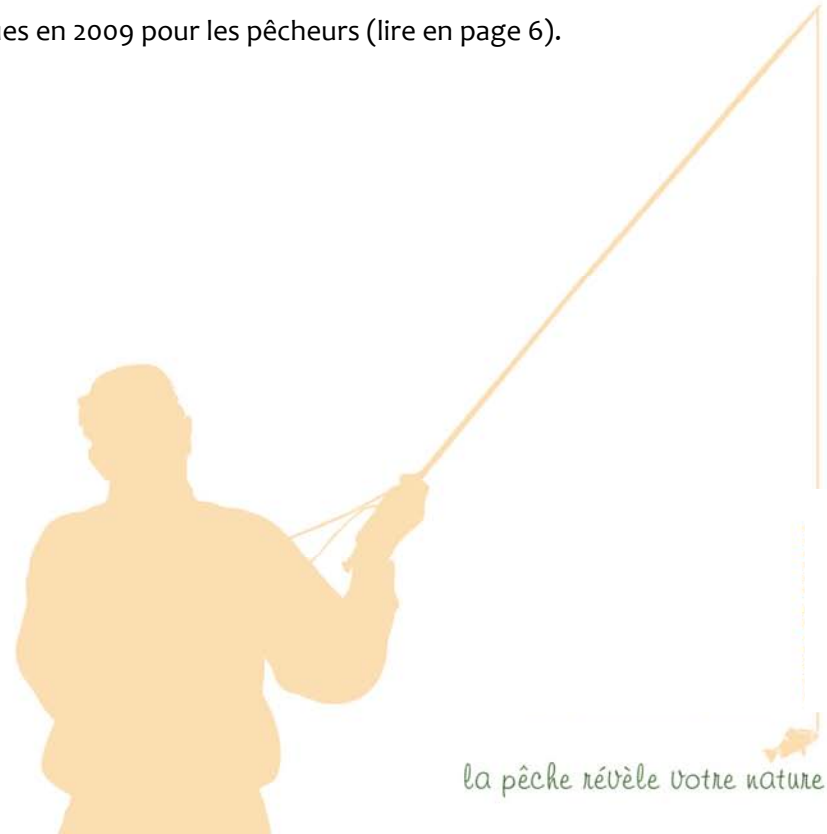

Stand 23, hall 4, allée C

Le premier livre de pêche pour ceux… qui ne savent pas pêcher

GUIDE PRATIQUE
Un pêcheur sachant pêcher...
• Au cœur des eaux
• La Pêche au coup
• Du poisson à la mouche
• Se mesurer aux carnassiers
• + de 30 Fiches d'identité Poissons
• Des astuces et conseils pour mieux pêcher

Encore un livre sur la pêche ? Non ! Consciente de la lacune dans ce domaine, la FNPF a édité le premier guide à destination de tous ceux qui ne savent pas pêcher.

Tout y est : du plus simple (l'origine du poisson d'eau douce, les différents types de canne à pêche) au plus « compliqué » (la pêche au coup, c'est quoi ? Comment pêcher aux leurres ?).

En 110 pages, le livre « *Un pêcheur sachant pêcher…* » présente aux néophytes le b.a.-ba de la pêche comme cela n'a encore jamais été fait !

Pas besoin de connaître les termes techniques : tout est expliqué de manière pédagogique.

Les lecteurs trouveront également tous les trucs et astuces nécessaire pour bien débuter dans ce loisir de pleine nature : préparer (et cuisiner soi-même !) une amorce, bien choisir son lieu de pêche ou encore bien conserver son fil… sont autant de petits conseils distillés dans l'ouvrage.

S'ajoute à tout cela plus de 30 fiches d'identité « poissons ». Caractéristiques physiques et comportementales du poisson d'eau douce : ils n'auront plus aucun secret pour le pêcheur amateur.

Pourquoi éditer un ouvrage pédagogique sur la pratique de la pêche ?

La pêche a bien changé : si ce loisir était transmis autre fois de génération en génération, cela n'est plus le cas aujourd'hui. Or savoir pêcher, c'est aussi mieux respecter les poissons. Outre la mise en place d'Ateliers Pêche Nature où enfants et adultes peuvent acquérir les premières techniques ou se perfectionner, la Fédération Nationale s'est lancée dans l'impression de ce premier ouvrage à destination du grand public. Si la carte de pêche, c'est adhérer forcément à une association locale de pêche, chacun doit être libre d'apprendre son loisir comme il le souhaite. Avec un animateur diplômé ou seul au bord d'une rivière, vous êtes libres de choisir.

Ne pas savoir pêcher : c'est se dégouter de pratiquer un beau loisir rapidement. Les envies de bonnes parties de pêche ne doivent pas rencontrer d'obstacles. Or ne rien pêcher peut être déroutant. Pour éviter de décourager les nouveaux venus, rien de tels que des conseils de pêcheurs avertis.

Sur simple présentation de la carte de presse au stand de la FNPF, un livre vous sera remis gratuitement. N'hésitez pas à le demander !

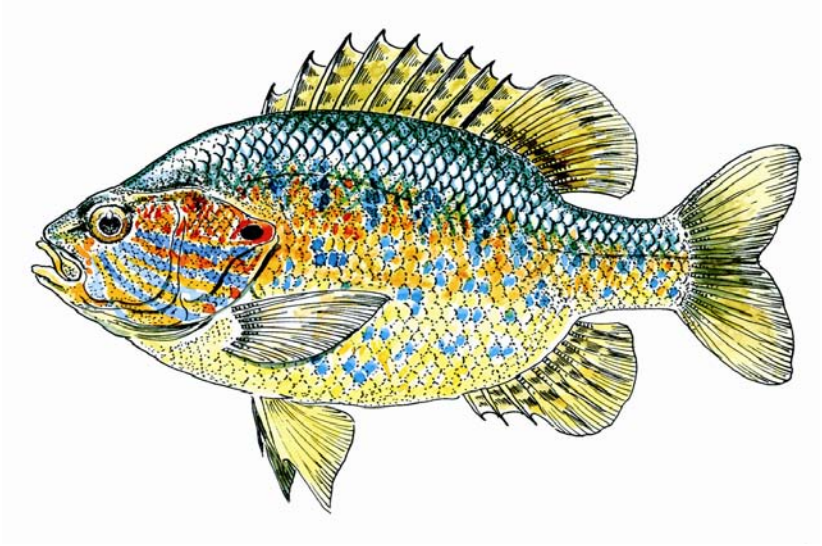

Der de couverture : « *Pratique ancestrale et sport aux multiples facettes, la pêche a toujours eu son cercle de passionnés. Un cercle dont les us et coutumes peuvent parfois sembler complexes au néophyte. C'est pourquoi la Fédération Nationale de la Pêche en France a voulu éditer Un Pêcheur sachant pêcher : afin que les envies de belles et bonnes parties de ligne de l'apprenti pêcheur ne buttent pas sur le premier hameçon venu.*
Manuel à l'usage des pêcheurs de 7 à 77 ans, rassemblant mille et une infos pratiques et presque autant d'astuces et de tuyaux, il trouvera sa place aussi bien dans la poche du débutant que dans celle du pêcheur averti. »

Sommaire :

Au cœur des eaux : l'envers du miroir…
Planète bleue
Au début était le poisson
Comme un osteichthyen dans l'eau

Petite chronique de la vie aquatique
Du ruisseau à la mer : les eaux courantes
De la mare au lac : les eaux dormantes

Pêche au coup : alors, ça mord… ?
Les quatre saisons du pêcheur
Appâts et amorces
A chaque poisson, sa technique
Pêche à la grande canne ou à déboiter
Pêche à l'anglaise
Pêche à la bolognaise
Autres techniques de pêche

Se mesurer aux carnassiers
Carnassiers : mode d'emploi
La pêche au lancer : pas si sorcier

Du poisson à la mouche et vice versa)
Tout va à la truite à l'eau
Historique de mouche(s)
D'autres techniques

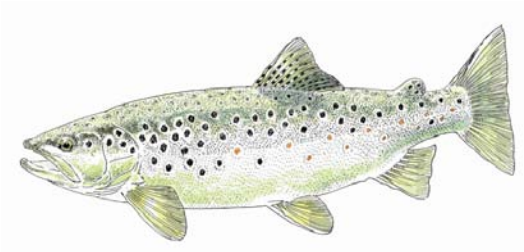

Fiches d'identités poissons

Petit glossaire du parfait pêcheur

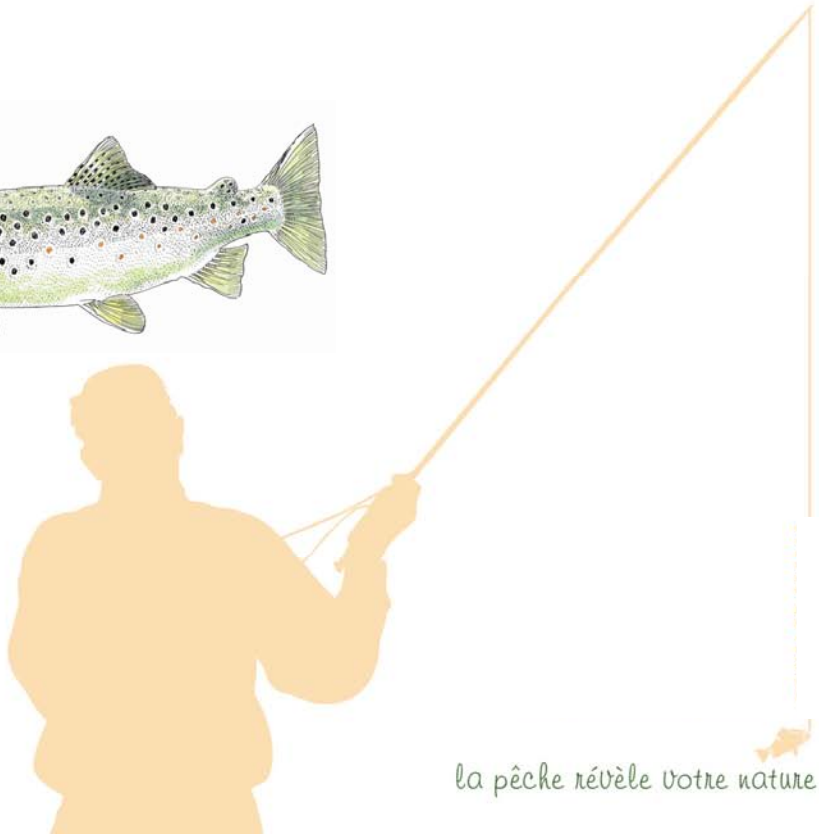

Stand 23, hall 4, allée C

L'ouverture de la pêche en 2009 : juste après le salon de l'agriculture

La pêche : une solution pour s'amuser à moindre frais pendant la crise ?

Le samedi 14 mars, c'est l'ouverture de la pêche à la truite !

En ces temps de crise, ce loisir, parmi les moins chers de France, est attendu de tous les passionnés et permet aux amateurs de s'amuser sans se ruiner : le prix moyen d'une carte de pêche est de 70 euros. Pour une femme, elle ne lui coûtera que 30 euros et moins de 15 euros pour un enfant. De quoi se détendre toute l'année à moindre frais.

On s'y met comment ?

Il vous faut une carte de pêche afin d'être en règle avec l'Etat, à prendre dans le département où l'on désire pratiquer la pêche. Ce document s'achète chez les dépositaires. Pour connaître les adresses de ces derniers et les lieux où vous pouvez taquiner les poissons, renseignez-vous auprès de la fédération du département (vous trouverez son adresse sur notre site internet www.federationpeche.fr).

Astuce : avec cette carte il vous sera remis un guide de pêche gratuit qui recense les cours d'eau et les dates exactes de pêche selon les espèces et les lieux de pratiques. Accompagné de ce document et du livre de la FNPF : vous êtes fin prêts à vous lancer dans le grand bain.

Et après, si ça me plait…

Vous pouvez prendre des cours de pêche auprès des Ateliers Pêche Nature : ils ne sont pas réservés aux enfants. Tout à chacun peut s'initier en une ou plusieurs journées à ce loisir de pleine nature. Certaines associations en possèdent. Les fédérations départementales en organisent également. Il suffit de se renseigner auprès de ces dernières pour avoir la liste, les jours ou encore les thèmes de ces Ateliers (toutes les adresses sur www.federationpeche.fr). Profitez-en ces « cours » débutent dès l'ouverture !

Je m'équipe…

Pour débuter, une canne de 3 à 5 mètres en fibre de verre (à partir de 7 euros),
des baskets ou des bottes en caoutchouc, un coupe-vent imperméable,
une casquette (et/ou des lunettes de soleil),
une épuisette pour récupérer les grosses prises
et selon les types de pêche une bourriche
si l'on veut conserver le poisson…
mais on peut aussi pratiquer le « No-kill »
et laisser repartir le poisson.

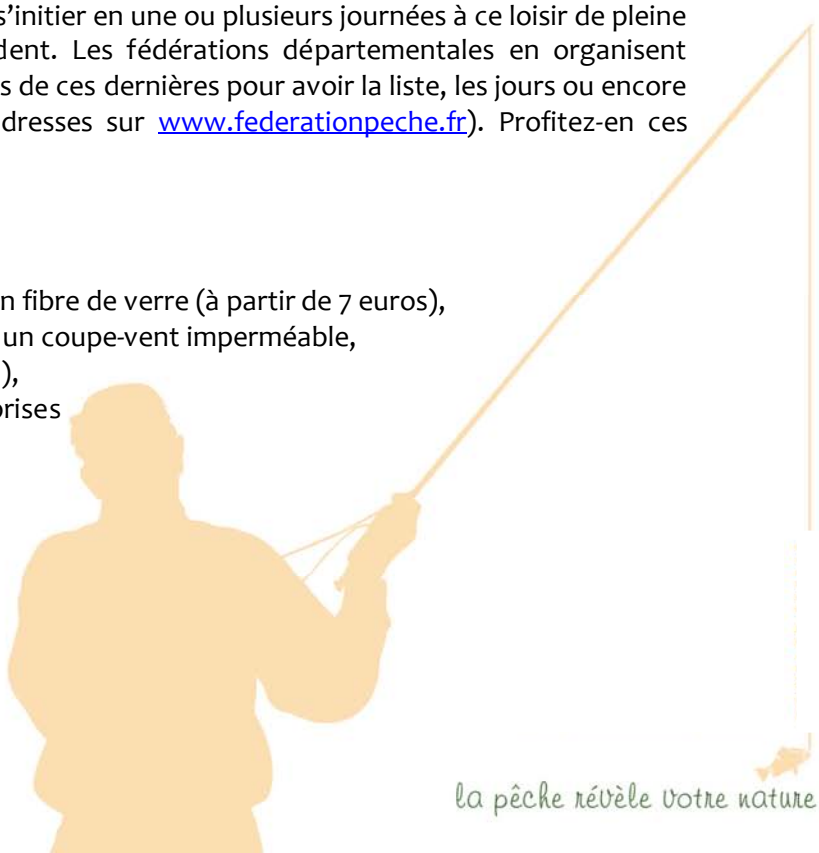

Stand 23, hall 4, allée C

Les événements « pêche » 2009 en bref

21 février : présentation au public du premier livre pédagogique sur la pratique de la pêche édité par la FNPF lors du salon de l'agriculture. Il sera en vente toute la durée du salon.

3 mars : la FNPF présente les chiffres de la pêche 2008 aux médias au siège à Paris, à 14h30.

14 mars : la pêche à la truite est ouverte dans la quasi-totalité des départements français.

18 avril : ouverture de la pêche en deuxième catégorie. Les Parisiens peuvent enfin taquiner les brochets de la Seine.

7 juin : pourquoi ne pas inviter les mamans à apprendre gratuitement à pêcher ? Ce jour-là outre les mères, les Français célébreront la pêche lors de la deuxième édition de la Journée Nationale de la Pêche. Exceptionnellement les 1,4 millions de pêcheurs accueillent le grand public partout en France au bord de l'eau pour des initiations gratuites. L'an passé des milliers de manifestations ont été proposées. Profitez-en en 2009 !

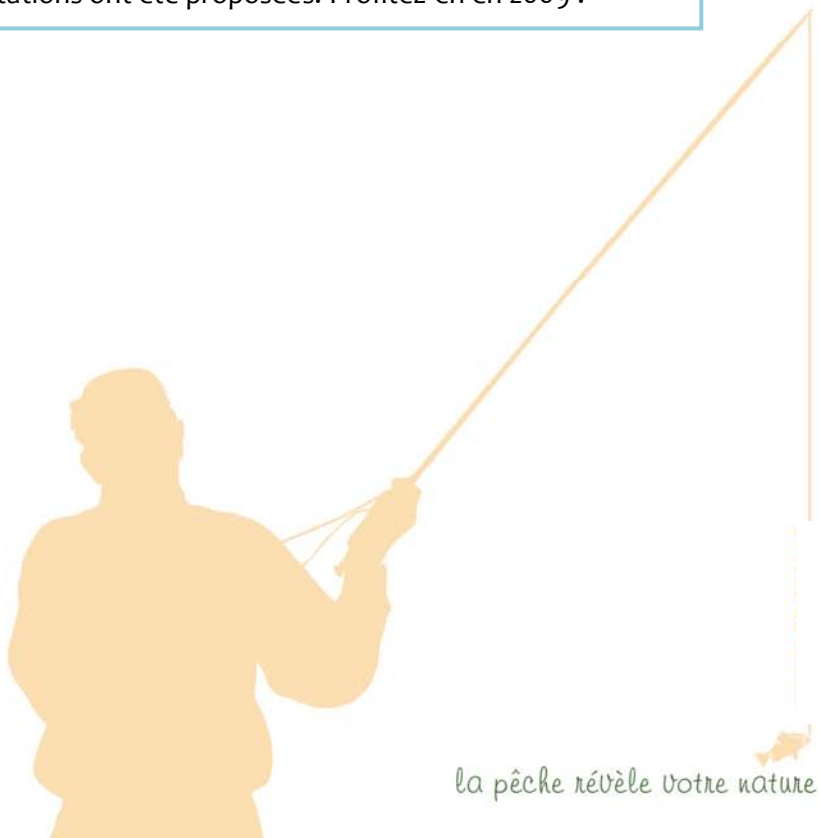

Stand 23, hall 4, allée C

La pêche en chiffres clés

1,4 : c'est le nombre en millions de pêcheurs amateurs en eau douce recensés en 2007 par la FNPF. Parmi ces pêcheurs, 27% ont moins de 18 ans.

30 : C'est le prix d'une carte de pêche « découverte femme ». Cette carte promotionnelle a été mise en vente l'an passé et créée par la FNPF afin d'inciter positivement les femmes à aller pêcher.

2007 : C'est l'année de création de la Fédération Nationale de la Pêche en France. Cette structure associative a remplacé l'Union Nationale de la Pêche en France, suite à la loi sur l'eau. Ses missions sont bien différentes aujourd'hui. Consécutivement à cela le Conseil Supérieur de la Pêche (étatique) a disparu. Les pêcheurs depuis cette date gèrent la majorité des revenus issus de la carte de pêche afin de protéger et surveiller les rivières, puisque ce sont les pêcheurs qui ont la mission de faire respecter la réglementation.

550 : Les pêcheurs français dépensent aussi 550 millions d'€ pour le matériel de pêche et 1,8 milliard d'€ pour les autres dépenses liées à la pratique du loisir : déplacements, repas, hôtels…

800 : Il s'agit du nombre de salariés directs travaillant dans les structures associatives de la pêche de loisir, pour l'essentiel au sein des structures départementales. La FNPF compte une dizaine de permanents.

4.020 : C'est le nombre d'associations de pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) présentes sur le territoire français.

15.000 : C'est le nombre de km de fleuves dont dispose la France. Notre pays dispose d'un réseau hydrographique d'une exceptionnelle diversité avec ses 253.000 km de rivières et 80.000 hectares d'étangs et de multiples canaux. Ce patrimoine abrite 83 espèces de poissons et de crustacés.

73.091 : En tout, c'est le nombre de personnes qui ont été accueillies en 2007 dans les APN et les animations des structures départementales (PDIPN). En France la FNPF a recensé 400 APN.

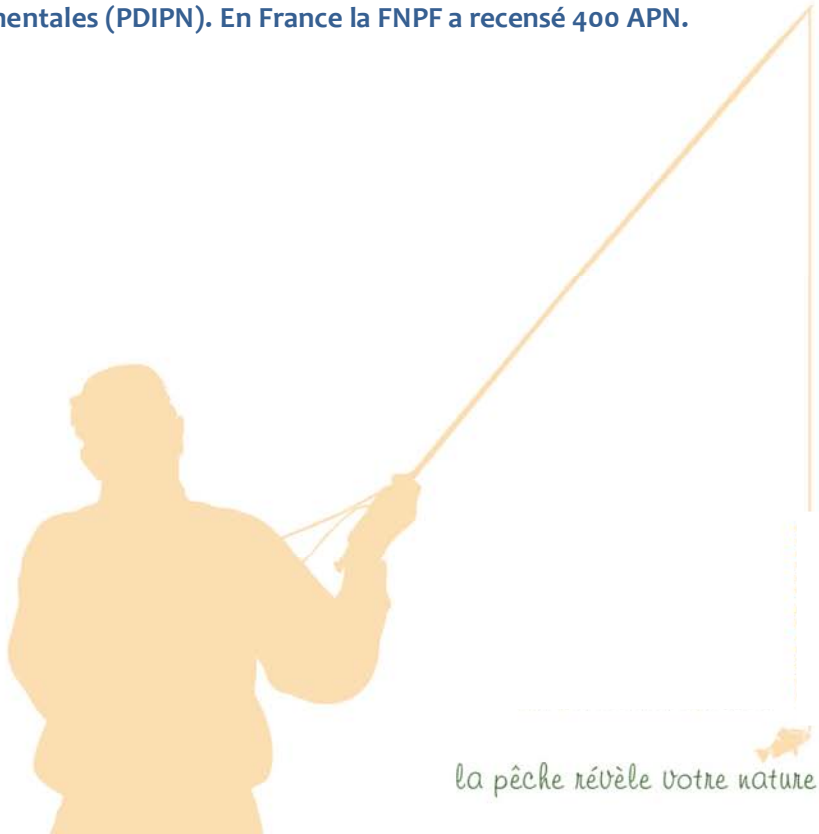

Stand 23, hall 4, allée C

La pêche en France : le deuxième loisir sportif après le football

La pêche, c'est ringard ! La Pêche, ce n'est pas un loisir de jeune ! La Pêche se pratique uniquement à la campagne ! La Pêche est un sport de solitaire ! Faux, faux, faux et faux ! Saviez-vous que la pêche est le deuxième loisir des français après le football ? Saviez-vous que la pêche se pratique quotidiennement à Paris ? La pêche, loin des préjugés, est l'un des loisirs le plus prisé des enfants, l'un des plus économiques et qu'il regroupe plus de 4.000 associations locales maillant le territoire national.

Mise à mal des idées reçues sur un loisir tourné vers la nature et le respect de l'environnement.

- ***Préjugé numéro 1 : Un pêcheur, c'est quelqu'un de solitaire, qui n'aime pas les autres !***

Faux ! Un pêcheur, en achetant une carte de pêche, devient obligatoirement adhérent d'une association locale. Il entre dans la grande famille de l'associatif pêche qui regroupe l'un des plus forts maillages de France. En tout il existe plus de 4.000 associations locales, elles-mêmes regroupées dans l'une des 93 fédérations départementales de pêche. Ces 93 fédérations font partie d'une des 9 Unions régionales. Le tout est chapeauté par la Fédération Nationale de la Pêche en France.

Ces associations organisent toutes sortes de manifestations et ce sont ses membres qui, bénévolement, apportent leur contribution à cette riche vie associative.

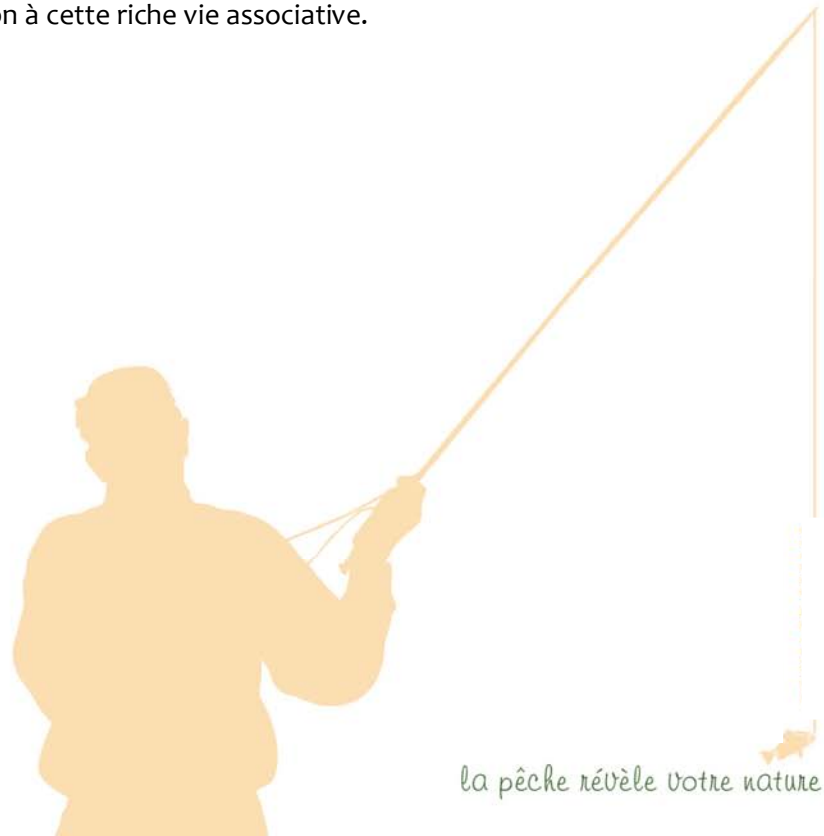

- ***Préjugé numéro 2 : un pêcheur n'est pas un protecteur de la nature. La preuve il tue son poisson***

Faux ! Les pêcheurs à pratiquer la technique du « no-kill » sont de plus en plus nombreux. Ils relâchent leur poisson sans le blesser après avoir rusé pour l'attraper. Les pêcheurs est également l'un des premiers défenseurs des cours d'eau. En effet, ils œuvrent dans la protection des cours d'eau français, en restaurant les berges, aidant au repeuplement mais aussi en participant à de grands dossiers environnementaux comme a protection de l'anguille ou du saumon. Car un cours d'eau de qualité, ce sont des poissons en bonne santé.

Ce sont eux également qui permettent de mieux connaître les milieux aquatiques car ils portent au sein de leur fédération départementale ou au niveau national de nombreuses études sur les poissons, leur comportement mais aussi leur génétique.

- ***Préjugé numéro 3 : la pêche, c'est ringard et ça n'intéresse que les personnes âgées !***

Faux ! Saviez-vous que 27 % des pêcheurs ont moins de 18 ans (chiffres 2007) ? En tout 389.494 mineurs pratiquent ce loisir. La pêche c'est aussi un loisir qu'exercent notamment de nombreux trentenaires après le travail.
Preuve en est : l'engouement pour le street fishing, la pêche en ville !

- ***Préjugé numéro 4 : Ma carte de pêche est chère !***

Faux ! Le prix moyen d'une carte de pêche, par an, pour un adulte est de 70 euros, ce qui place la pêche dans les loisirs les moins chers de France. Une femme peut acquérir une carte découverte pour 30 euros et la carte d'un enfant de 12 à 18 ans ne coûte que 15 euros en moyenne (encore moins pour les moins de 12 ans).

- ***Préjugé numéro 5 : Ma carte de pêche finance l'Etat, c'est injuste !***

Faux ! Depuis la loi sur l'eau de 2006 et la création de la FNPF le 5 février 2007 au ministère de l'écologie, ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui gèrent la majorité des revenus issus de la vente des cartes de pêche.
La cotisation liée à la carte de pêche permet aux associations, aux fédérations et à la Fédération Nationale de louer les baux de l'Etat sur le domaine fluvial public afin d'avoir le droit de pratiquer leur loisir et à protéger les rivières de France.

- ***Préjugé numéro 6 : Pour pêcher, c'est difficile !***

Faux ! Pour pêcher, tout d'abord il vous faut une carte de pêche afin d'être en règle avec l'Etat. Ce document, qui vous donne le droit de pêcher sur un ou plusieurs cours d'eau, s'achète chez les dépositaires. Pour connaître les adresses de ces derniers et les lieux où vous pouvez taquiner les poissons, renseignez-vous auprès de la fédération de votre département (vous trouverez son adresse sur notre site internet www.federationpeche.fr) ou du département où vous désirez tremper votre hameçon. Des salariés et des bénévoles sont à votre écoute et vous guideront pas à pas dans votre démarche !

- ***Préjugé numéro 7 : La pêche, ce n'est pas un sport !***

Faux ! La pêche, ce n'est pas attendre sans rien faire que le poisson morde à l'hameçon. Saviez-vous que la pêche au coup (celle où le pêcheur reste à un poste fixe) nécessite un amorçage délicat plusieurs heures, voir plusieurs jour à l'avance ? Que cette technique de pêche permet d'attraper des carpes de plus de 20 kilos ? D'autres modes de pêche existent comme la pêche aux leurres. Elle nécessite d'être constamment en mouvement pour imiter le mouvement du poisson. Ceux qui la pratiquent partent léger sur le bord des cours d'eau ou sur les quais des fleuves en plein cœur de la ville : jean, basket, une canne à pêche… on est bien loin ici de l'image bucolique du pêcheur s'endormant sur son bouchon.

Quant à la pêche à la mouche, c'est un Français qui a remporté le concours mondial l'an passé ! Si cette compétition était inscrite aux jeux olympiques, l'équipe de l'hexagone raflerait chaque année les médailles d'or et ferait trembler les autres pays !

CONTACT PRESSE
Julie Miquel
FNPF
17 rue Bergère
75009 Paris
01 48 24 84 75
j.miquel@federationpeche.fr

Stand 23, hall 4, allée C

La pêche en France : le deuxième loisir sportif après le football

La Fédération Nationale de la Pêche en France et de la protection du milieu aquatique

La FNPF aide les fédérations départementales dans leurs missions en redistribuant sous forme de subventions l'argent issu de la Cotisation Pêche Milieux Aquatiques (CPMA). C'est aussi la FNPF qui aide les fédérations à se doter de salariés compétents et formés pour animer votre département et protéger vos rivières. La FNPF représente également les pêcheurs auprès du gouvernement français et auprès de l'Europe dans les grands dossiers tels que ceux sur la préservation de l'anguille, la lutte contre les pyralènes, le Grenelle de l'environnement…

9 Unions régionales

Les Unions régionales sont situées au cœur des 6 bassins hydrographiques que compte l'hexagone. Ce sont avant tout des lieux de réflexion et de concertation afin de cibler les différents enjeux de la protection des cours d'eau grâce à une vision plus globale et plus en adéquation avec le milieu naturel. Une rivière ou un fleuve ne connaît pas de frontière départementale. Les pêcheurs se sont adaptés à cette réalité.

93 fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Celles-ci aident financièrement les associations mais peuvent aussi intervenir à leur demande au nettoyage des rivières, à la mise en place de frayères, à la formation des bénévoles…. Edition d'un guide de pêche, animations dans les écoles ou organisation d'Atelier Pêche Nature… : des actions qui donnent un coup de pouce aux bénévoles. Côté environnement, la fédération est en charge des dossiers départementaux et est en relation avec le préfet. Elle pourra représenter les pêcheurs au sein des différentes réunions régionales ou des comités de bassin. Enfin, c'est elle qui est en charge de collecter la Redevance Milieu Aquatique et la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (voir le prix de la carte de pêche).

4.000 associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique

Ces associations, appelées Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) aident à la restauration des cours d'eau, à la protection des espèces, au rempoissonnement des rivières… Initiations, concours, événements pêche : autant de manifestations qui participent à la vie associative.

FÉDÉRATION NATIONALE PÊCHE

la pêche révèle votre nature

CONTACT PRESSE

Julie Miquel

FNPF

17 rue Bergère

75009 Paris

01 48 24 84 75

j.miquel@federationpeche.fr